



Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan



RAPPORT D'ACTIVITE

DE LA MAISON DE L'ARTISAN

2023





SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE



#moroccanandmade

SOMMAIRE

SOMMAIRE

I. SOMMAIRE EXÉCUTIF	9
II. PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN	17
III. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023	25
IV. OFFRE DE SERVICES DE LA MAISON DE L'ARTISAN	29
1. CONNAISSANCE DE LA DEMANDE ET DES MARCHÉS	30
2. PROGRAMMES D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS	42
3. COOPÉRATION & PARTENARIAT	62
4. PROMOTION & SPONSORING	66
5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION	84
V. PROGRAMME DE RÉHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES ATELIERS DE L'ARTISANAT TOUCHÉS PAR LE SÉISME AL HAOUZ	89
VI. GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	93
1. RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023	94
2. AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION	96
3. DIGITALISATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN	99
VII. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	101



SOMMAIRE EXÉCUTIF

SOMMAIRE EXÉCUTIF

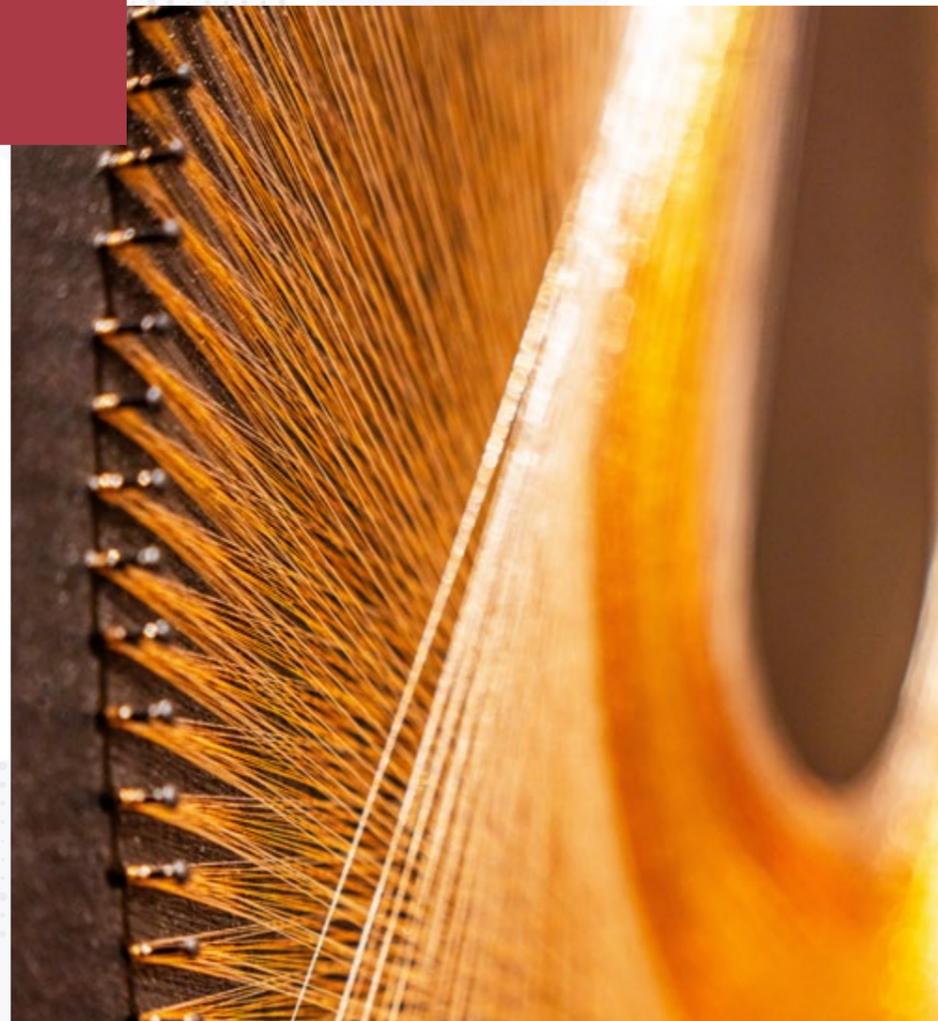
I. SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'année 2023 a été marquée par l'atteinte d'un niveau record des exportations du secteur de l'artisanat de l'ordre de 1072 MDH. Cette performance est le résultat d'une mobilisation collective, notamment de la part de la Maison de l'Artisan, qui est le bras opérationnel du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire pour la mise en place de la stratégie de développement du secteur de l'artisanat.

En alignement avec ladite stratégie, la Maison de l'Artisan a mis en place une stratégie de développement 2021-2025 permettant de favoriser l'atteinte des objectifs de développement du secteur de l'artisanat. Il s'agit notamment de préserver le tissu économique et l'emploi, accélérer la phase de redémarrage pour faire face aux répercussions économiques de la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 et poser les bases d'une transformation durable du secteur. A cet effet, la stratégie de développement de la Maison de l'Artisan est articulée autour de deux principaux axes, à savoir la refonte organisationnelle de l'établissement et l'amélioration de son offre de service.

Dans le cadre de l'amélioration de son offre de service, la Maison de l'Artisan a développé un nouveau schéma directeur du système d'information des statistiques et un dispositif de Market Intelligence permettant respectivement d'améliorer la connaissance de la demande et des marchés.

Par ailleurs, et sous l'égide du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, elle a mis en place trois nouveaux programmes d'appui à la compétitivité des acteurs de l'artisanat, à savoir le Programme d'accompagnement des exportateurs, le Programme d'accompagnement des agrégateurs et le Programme d'excellence. Une campagne de communication dédiée a été déployée pour favoriser l'information des opérateurs quant auxdits programmes.



Dans le cadre de la mise en place des programmes d'appui à la compétitivité des acteurs, plusieurs accords et conventions de partenariats ont été signés portant notamment sur l'application d'une tarification préférentielle au transport à l'international des produits de l'artisanat, la mise en place de programmes de formation technique et managériale, la certification des produits, le développement du design, l'organisation de sourcing tour dans le cadre du business matchmaking, etc.

Dans le cadre de sa stratégie promotionnelle et du développement de la notoriété de l'artisanat marocain à l'échelle internationale, la Maison de l'Artisan a pris part à plusieurs événements promotionnels dont le Salon Mondial du Tapis et des revêtements de sols «DOMOTEX», le Salon International du meuble «Del Mobile», le Salon «AMBIENTE», le Salon de l'Ameublement contemporain haut de gamme «ICFF» et le Salon «NY NOW». Parallèlement, et pour la première fois, deux opérations de commercialisation ont été déployées par la Maison de l'Artisan en partenariat avec Galeries Lafayette Haussmann à Paris et El Corte Ingles à Lisbonne.

Au niveau national, la Maison de l'Artisan a participé aux Assemblées Annuelles organisées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale organisée à Marrakech, au Trophée Hassan II du Golf à Rabat et au Salon Cremai à El Jadida.

La Maison de l'Artisan accorde un intérêt particulier au développement de la communication digitale. Dans ce sens, plusieurs actions ont été entreprises dont notamment la création de contenu «propre», la collaboration avec des créateurs de contenu nationaux et internationaux et l'achat d'espaces sur des plateformes digitales.



Par ailleurs, la Maison de l'Artisan a sponsorisé trois événements au titre de l'année 2023. Il s'agit du Salon du Cheval d'El Jadida, du Festival International du Film de Marrakech et du Trophée Hassan II du Golf à Rabat.

Suite au séisme survenu le 8 septembre 2023, et en application des Hautes orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et la Maison de l'Artisan se sont mobilisés pour la réhabilitation, la reconstruction et l'équipement des ateliers privés de l'artisanat touchés par le Séisme d'Al Haouz, et ce, en attendant le démarrage des activités de l'Agence de Développement du Haut Atlas.

Ainsi, la Maison de l'Artisan a mandaté des experts (architectes, bureaux d'études et laboratoires) afin de recenser et de réaliser l'expertise technique des ateliers d'artisanat touchés par le Séisme d'Al Haouz. A l'issue de la phase de recensement, 3 549 ateliers d'artisanat ont été identifiés dans les préfectures et provinces de Marrakech, Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Ouarzazate. En 2023, la Maison de l'Artisan a traité 230 demandes de subventions.

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle dynamique de recrutement qui s'insère dans le cadre de la mise en place de la nouvelle refonte organisationnelle de la Maison de l'Artisan permettant de favoriser le déploiement de sa stratégie de développement.

Dans le même sens, la Maison de l'Artisan a poursuivi ses efforts en termes de digitalisation avec le développement d'une nouvelle plateforme permettant d'améliorer l'accès des opérateurs à l'offre de services de la Maison de l'Artisan, la dématérialisation du processus de candidature aux différents événements promotionnels et l'accès à des bases documentaires.



CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DE L'ARTISANAT 2023

CONTRIBUTION
AU PIB
7%



2^{ÈME} RECORD
DES EXPORTATIONS
1,07 MMDHS



CHIFFRE
D'AFFAIRES
147 MM DHS



392.000
INSCRITS AU RNA
(REGISTRE NATIONAL DE L'ARTISANAT)





PRESENTATION DE
LA MAISON DE L'ARTISAN

II. PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan est un Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, en charge de la promotion des produits de l'artisanat du Maroc sur les marchés nationaux et internationaux. Elle a été créée en 1957, par feu sa Majesté le Roi Mohammed V, en remplacement du Comptoir Marocain de l'Artisanat, pour favoriser le développement de la production artisanale et faciliter son écoulement tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (Dahir n°1-99-190).

L'avènement de la loi 52-99 en 1999, recentra l'activité de la Maison de l'Artisan sur le renforcement de la promotion de l'artisanat marocain aussi bien sur le marché national qu'international et l'exécution de la politique gouvernementale dans ce domaine.

MISSIONS DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan a pour principales missions :

1. La promotion commerciale à travers :

- La réalisation des Etudes.
- L'organisation et la participation aux Foires commerciales et salons professionnels.
- L'organisation des Missions B to B.
- L'assistance des entreprises d'artisanat dans leurs efforts de commercialisation.

2. La participation à l'information commerciale à travers :

- La collecte de données économiques concernant le secteur et les marchés intérieur et extérieur.
- La collecte de données sur les intervenants dans ces marchés, les produits, services et les éléments de concurrence.

3. L'organisation de séminaires de formation ou la participation dans la formation des cadres des entreprises du secteur de l'artisanat.

4. La recherche et l'incitation en vue d'adapter le produit artisanal au goût du consommateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, tout en préservant le cachet authentique et civilisationnel du produit.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Dans le cadre de sa stratégie de développement 2021-2025, et du plan de relance du secteur de l'Artisanat signé en juillet 2021, les principaux objectifs que la Maison de l'Artisan (MDA) a poursuivi à travers son plan d'action pour l'année 2023 se présentent comme suit :

- Asseoir et renforcer la notoriété de la marque de l'artisanat marocain « Morocco Handmade » .
- Améliorer le volume des exportations des produits de l'artisanat marocain et le niveau de pénétration des marchés extérieurs .
- Contribuer au renforcement de la compétitivité des acteurs du secteur.
- Favoriser la structuration des filières prioritaires, dont les filières de «Tapis» et de la «Poterie & Céramique» .
- Poursuivre sa modernisation et sa refonte organisationnelle.



Dans ce cadre, la Maison de l'Artisan a déployé dans son plan d'action au titre de l'exercice budgétaire 2023, un certain nombre de chantiers et projets stratégiques articulés autour des principaux axes d'intervention ci-après :

1

**AXE STRATÉGIQUE 1 :
AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LA MDA**

- | | | | |
|----------|--|----------|--|
| A | Lancement des Centres d'Excellence | E | Amélioration de la connaissance des marchés et des écosystèmes |
| B | Accompagnement des agrégateurs | F | Communication et sponsoring |
| C | Accompagnement à l'export | G | Renforcement de la coopération |
| D | Développement de la promotion commerciale au niveau national | H | Accompagnement transverse des acteurs |

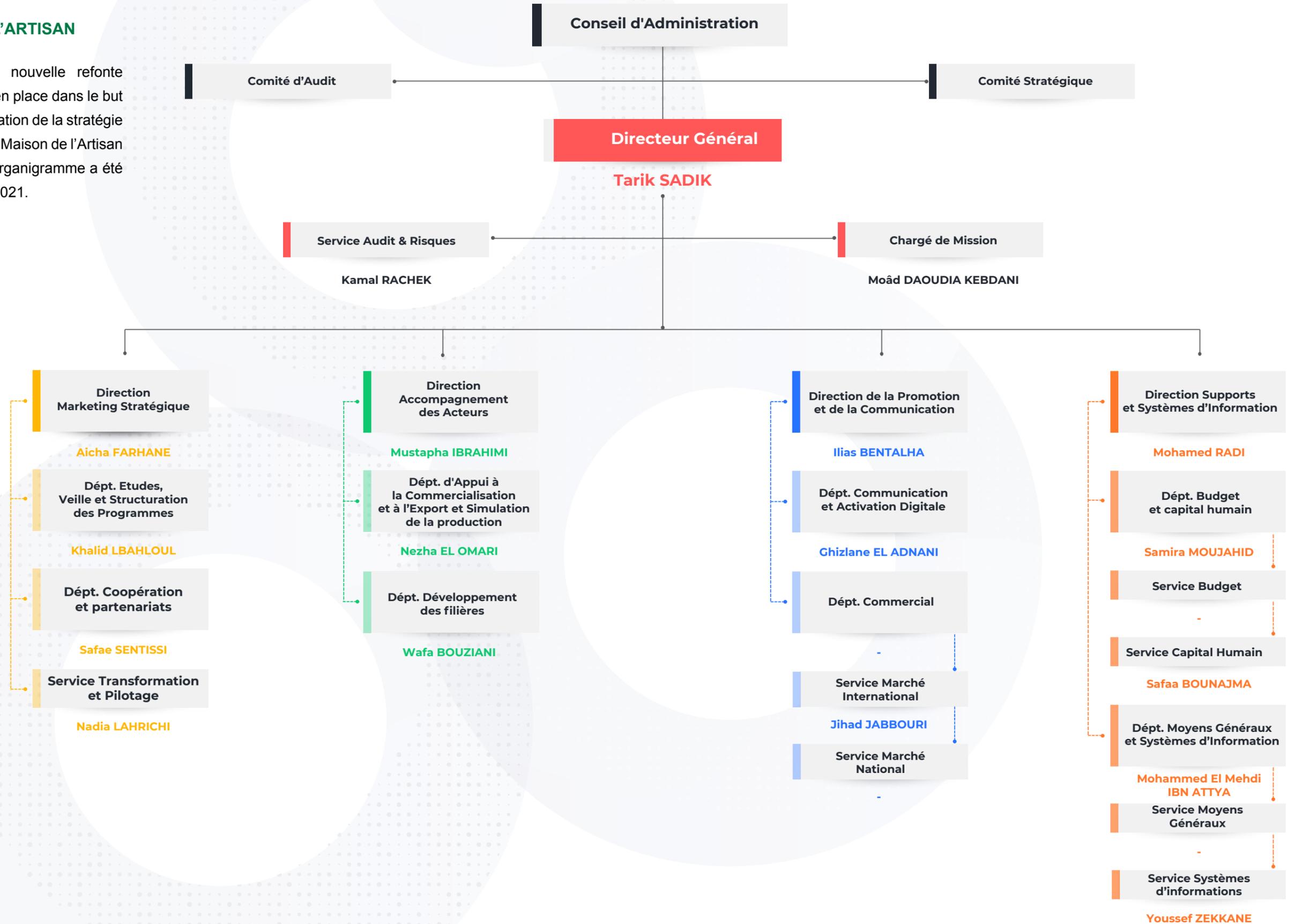
2

**AXE STRATÉGIQUE 2 :
REFONTE ORGANISATIONNELLE**

- | | |
|----------|---|
| I | Mise en place d'une équipe de support avec des compétences clés |
| J | Amélioration de la gouvernance et modernisation des outils de gestion |
| K | Digitalisation de la MDA |

ORGANIGRAMME DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Dans le cadre de la nouvelle refonte organisationnelle mise en place dans le but de favoriser l'implémentation de la stratégie de développement de la Maison de l'Artisan 2021-2025, un nouvel organigramme a été adopté en septembre 2021.





FAITS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2023



هشام السعيدى
معرض الفن الحديث و الجيد في تونس
عدد 40 x 40 سم

HICHAM ESSADI

Plates
Andalusian patterns, steel and silver thread
40 x 40 cm

- 
- 1** Participation de la Maison de l'Artisan au Salon «**DOMOTEX**» à Hanovre.
 - 2** Participation de la Maison de l'Artisan au Salon **AMBIENTE** à Frankfurt.
 - 3** Participation de la Maison de l'Artisan au **Trophée Hassan II du Golf** à Rabat.
 - 11** Programmation de deux sourcing tour respectivement au profit des opérateurs des filières du tapis et de la poterie/céramique avec des prescripteurs de renom.
 - 12** Participation de la Maison de l'Artisan au **Salon de l'Ameublement contemporain haut de gamme «ICFF»** à New York.
 - 13** Participation de la Maison de l'Artisan au **Salon du cheval d'El Jadida**.
 - 14** Participation de la Maison de l'Artisan au **Salon Cremai à El Jadida**.
 - 15** Participation de la Maison de l'Artisan à la **Semaine Internationale de l'Artisanat à Ryad**.
 - 16** Participation de la Maison de l'Artisan au Salon «**NY NOW**» à New York.
 - 17** Participation de la Maison de l'Artisan au Salon «**Maison et Objet**» à Paris.
 - 18** **SIGNATURE DE CONVENTIONS ET CONTRATS DE PARTENARIAT AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL** avec des acteurs de référence pour favoriser la compétitivité des acteurs de l'artisanat.
 - 20** Lancement de 3 nouveaux programmes d'appui à la compétitivité des acteurs :
 - Programme d'excellence pour les filières du tapis et de la poterie/céramique.
 - Programme d'accompagnement des exportateurs.
 - Programme d'accompagnement des agrégateurs.

JANVIER
FÉVRIER



MARS - AVRIL



MAI - JUIN



2023

AOUT
SEPTEMBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE



- 4** Organisation d'une exposition des produits de l'Artisanat d'Art, «**Mano Sobre Mano**», à la Casa Arabe à Madrid.
- 5** Organisation d'une opération de commercialisation des produits de l'artisanat aux **Galeries Lafayette Haussmann** à Paris.
- 6** Lancement de **la Market Intelligence de l'artisanat**.
- 7** Déploiement de **la phase pilote** des programmes d'appui à la compétitivité des acteurs.
- 8** Participation de la Maison de l'Artisan au **Salone Del Mobile en Italie**.
- 9** Participation de la Maison de l'Artisan à la **Foire de Paris**.
- 10** Participation de la Maison de l'Artisan aux Assemblées Annuelles «Spring Meetings» du **FMI et de la Banque Mondiale** à Washington.
- 19** Organisation d'une opération de commercialisation des produits de l'artisanat à **El Corte Inglés Lisbonne**.



OFFRE DE SERVICES
OFFRE DE SERVICES DE
LA MAISON DE L'ARTISAN
DE L'ARTISAN

1. CONNAISSANCE DE LA DEMANDE ET DES MARCHÉS

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser la connaissance de la demande et des marchés, deux projets structurants ont été mis en place courant l'année 2023. Il s'agit de :

- **Dispositif de Market Intelligence de l'artisanat marocain.**
- **Système d'information des statistiques du secteur de l'artisanat.**

a. Dispositif de Market Intelligence de l'artisanat marocain

Dans le cadre des efforts d'appui et d'accompagnement des opérateurs, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire et la Maison de l'Artisan ont lancé un dispositif de Market Intelligence au profit de l'ensemble des acteurs de l'artisanat souhaitant profiter des nouvelles opportunités qu'offre le secteur à travers le monde.

Ce nouveau dispositif de veille stratégique par marché et par produit permet de doter les opérateurs du secteur de l'Artisanat d'un certain nombre d'informations et données pertinentes pour l'élaboration de leurs stratégies marketing et commerciale et stimuler leurs exportations vers les marchés extérieurs.

Dans le cadre dudit dispositif, des rapports d'analyse de l'empreinte digitale du «fait main» sont élaborés en se basant sur les mentions (toute information collectée par Digimind Social. Il peut s'agir de tweets, publications Facebook, mentions de presse, mentions de blogs, vidéos, photos publiées sur Instagram, etc.) collectées du web, blogs, réseaux sociaux ainsi que des marketplaces à travers la plateforme de social listening Digimind.

Aussi, un suivi automatique de l'empreinte digitale de l'artisanat marocain se fait de manière régulière en plusieurs langues et dialectes notamment au niveau des principaux marchés cibles et relais de l'artisanat marocain (les Etats Unis d'Amérique, la France, le Royaume Uni, l'Italie, l'Allemagne, le Moyen Orient, le Japon, les Pays du Benelux, etc.).

Les rapports du dispositif de Market intelligence mettent aussi l'accent sur l'analyse de la satisfaction de la demande à partir des reviews des plateformes de commercialisation en ligne (Amazon et Amazon handmade, Etsy ainsi que d'autres marketplace et sites marchands) suite à un achat vérifié d'un produit de l'artisanat marocain.



PRODUCTION DU DISPOSITIF DE MARKET INTELLIGENCE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023



5

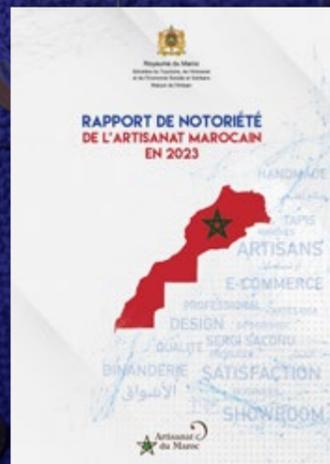
RAPPORTS MARCHÉS

Portant respectivement sur les marchés des États-Unis, d'Amérique, Italie, Allemagne, Espagne et la France.

4

RAPPORTS PRODUITS

Portant respectivement sur six produits de l'artisanat, à savoir la bijouterie, la vannerie, le tapis marocain et la poterie, zellige, céramique.



1

RAPPORT D'ANALYSE DE LA NOTORIÉTÉ

<https://mda.gov.ma/fr/documentation-et-informations/ressources/publications-et-statistiques/>

ANALYSE DU FAIT-MAIN MAROCAIN A TRAVERS LE MONDE

LE FAIT-MAIN : CHIFFRES CLÉS

158.6k mentions provenant des U.S.A

29.6M reach estimé

1.8M interactions sociales

1.9B audience estimée

Washington (1er État en terme de volume (16%))

Twitter (1ère source de mentions (44%))

Bijouterie (1er produit mentionné (42%))

*Basé sur les données relatives aux produits phares de l'artisanat marocain, collectées entre le 1er juin et le 31 août 2022.

ANALYSE DES PRINCIPALES TENDANCES

Le maximalisme

Après la tendance minimaliste avec une palette de couleurs pastel et des designs épurés, la nouvelle tendance est à l'exagération. L'accumulation, l'excentricité et l'extravagance sont au rendez-vous. Les produits d'artisanat marocain incarnent parfaitement cette nouvelle tendance.



Mélanges de couleurs, textures et motifs



Le Tapis maximaliste

21

ANALYSE DES EXPORTATIONS

Premier importateur des produits d'artisanat marocain

389,5M de DH d'exportations de l'artisanat marocain en 2022

+44% d'exportations par rapport à 2021

+17,6% Taux de croissance annuel moyen des exportations sur les 5 dernières années

La Poterie et Pierre sont les produits phares exportés aux États-Unis

Source: Analyse MDA sur la base des données de l'Observatoire national de l'Artisanat

ANALYSE DES REVIEWS DES CONSOMMATEURS

La majorité des mentions de consommateurs provient des acheteurs de tapis sur Etsy

Principaux produits achetés



704 Mentions de consommateurs analysées

Parmi les acheteurs de produits d'artisanat marocains, ce sont les acheteurs de tapis qui s'expriment le plus sur leurs expériences d'achat. Le tapis Beni Ouarain demeure le plus attrayant, avec 44% des mentions.

La dinanderie vient en deuxième position avec 14% des mentions analysées, suivie par les articles chaussants, notamment les babouches.

Il s'agit principalement de commentaires et avis publiés par des consommateurs ayant acheté leurs articles sur la plateforme commerciale Etsy.

Provenance des articles



*Basé sur des mentions collectées entre le 1er janvier et le 31 août 2022 et dont les articles ont été analysés.

24

ANALYSE DE LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS

94% des retours clients sont positifs

“ 5/5 Design/Qualité/Couleurs
"Le tapis est super doux et moelleux. J'adore les couleurs et la douceur. C'est vraiment pas comme parce d'habitude pour moi. Le design est très chic et abrite ma chambre. Très content de l'achat!"

5/5 Design/Qualité
"Le tapis est absolument magnifique. La qualité est excellente. Très confortable et fait selon nos spécifications!"

5/5 Design/Qualité
"Ces babouches sont belles, bien conçues et exactement ce que je cherchais dans ma nouvelle cuisine!"

5/5 Design/Qualité
"J'ai reçu les chaussures aujourd'hui. Elles, très bien fait et parfaitement égales. Merci beaucoup!"



5/5 Confortable à la description/Qualité
"Ce tapis est plus rose que sur la photo et le retour est pas de bonne qualité!"

5/5 Prix/Qualité
"Très chic en une semaine, il est moult et la poignée est cassée, il ne vaut pas le prix!"

5/5 Qualité/Service Client
"Ces chaussures sont très régulières et pas très confortables. La boucle est très délicate. Attention le vendeur n'oublie pas les retours. Vous serez content avec votre article."

5/5 Qualité
"Le sac est magnifique, mais le cuir utilisé pour le fabriquer dégage une si forte odeur animale que je ne peux mettre aucun article dans le sac sans que l'article ne sente l'animal!"

*Le Sentiment Net est le ratio des mentions positives par rapport aux mentions négatives.

25

RÉFÉRENCIEMENT DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ARTISANAT

PRINCIPALES EXPOSITIONS & FOIRES

NY Now Shoppe Object
AmericasMart Atlanta
Cover Connect NY
Field+Supply
ASD Market Week
High Point Market
DDB Market
Atlanta Design Festival
Design Philadelphia
Wanted Design
NEOCON
ICFF

Las Vegas Market
International Folk Art Market
Midtown Global market
Great New England Craft & Artisan Shows
Gatlinburg Craftsmen's fair
Smithsonian Folklife Festival
New England Open Market
Grand Bazaar NYC
Aid to Artisans

31

b. Système d'information des statistiques du secteur de l'artisanat

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser l'accompagnement des acteurs du secteur de l'Artisanat en vue de poser les bases pour une transformation au service du développement de la compétitivité des opérateurs et de l'amélioration de la contribution du secteur dans les performances de l'économie nationale, un nouveau schéma directeur du système d'information des statistiques a été élaboré par la Maison de l'Artisan.

SCHÉMA DIRECTEUR DES STATISTIQUES DE LA MAISON DE L'ARTISAN



Ce nouveau schéma directeur du système d'information des statistiques est composé de **11 modules**, tels que présentés ci-après :

- 1. Module «Opérateurs»** portant sur les données relatives aux intervenants au niveau du secteur de l'artisanat (unités de production, unités de distribution, transitaires/transporteurs, fournisseurs des matières premières, etc.).
- 2. Module «Marchés»** incluant les données sur les principaux marchés à fort intérêt pour le secteur de l'artisanat marocain (Etats-Unis d'Amérique, France, Espagne, Allemagne, Royaume-Unis, Australie, Belgique, Pays-Bas, Italie, Arabie saoudite, Canada, Emirats Arabes Unis, Japon, Qatar, Suède, Portugal, Suisse, etc.).
- 3. Module «Produits»** concernant les données relatives aux différentes familles de produits de l'artisanat marocain (Articles chaussants, bijouterie, bois, dinanderies, fer forgé, maroquinerie, poterie et pierre, tapis, vannerie et vêtements traditionnels, etc.).
- 4. Module «Activités»** portant sur les nouvelles activités de l'artisanat tels que stipulées dans le cadre de la nouvelle loi N°50.17 relative à l'exercice des métiers de l'artisanat. Le nouveau cadre réglementaire arrête la liste des métiers de l'artisanat articulée entre l'artisanat d'art et de production ainsi que l'artisanat de services. Il est à signaler que le secteur compte désormais 13 filières et 172 activités.
- 5. Module «Concurrence»** regroupant l'ensemble des données portant sur les principaux produits qui concurrencent les produits de l'artisanat marocain.
- 6. Module «Conjoncture»** incluant les données économiques, sociales, environnementales ou autres ayant un impact direct ou indirect sur l'évolution du secteur de l'artisanat marocain.
- 7. Module «Evènements»** portant sur les événements (salons professionnels, foires commerciales, etc.) à fort intérêt pour le développement de l'artisanat marocain et la promotion des exportations du secteur.
- 8. Module «Pricing»** concernant les données dont l'évolution impacte les performances du secteur de l'artisanat (matières premières, coût de main d'œuvre, coût de production, coût de livraison, prix de vente, etc.).

9. Module «Tendance» regroupant l'ensemble des informations, notamment qualitatives, en lien avec l'artisanat et portant sur les nouvelles tendances des marchés, produits, réglementation, technologies, programmes d'appui aux artisans, normes et certifications, promotion & communication, infrastructures, etc.

10. Module «Analytics» portant sur les indicateurs clés de performance, notamment élaborés à partir de l'ensemble des données collectés dans le cadre des modules susmentionnés, et permettant de favoriser le pilotage de la performance.

11. Module «Métadonnées» incluant un descriptif des indicateurs de performance, leur méthodologie de calcul, les données nécessaires à leur élaboration, etc.

L'implémentation de ce nouveau schéma directeur des statistiques s'étalera entre les années 2023 et 2025.

Au fur et à mesure de cette implémentation, les acteurs de l'artisanat ainsi que l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de l'artisanat pourront accéder aux différentes données collectées et structurées à travers la plateforme de services mise en ligne par la Maison de l'Artisan :

<https://www.mda.gov.ma/e-services>.



EXPO'TREND

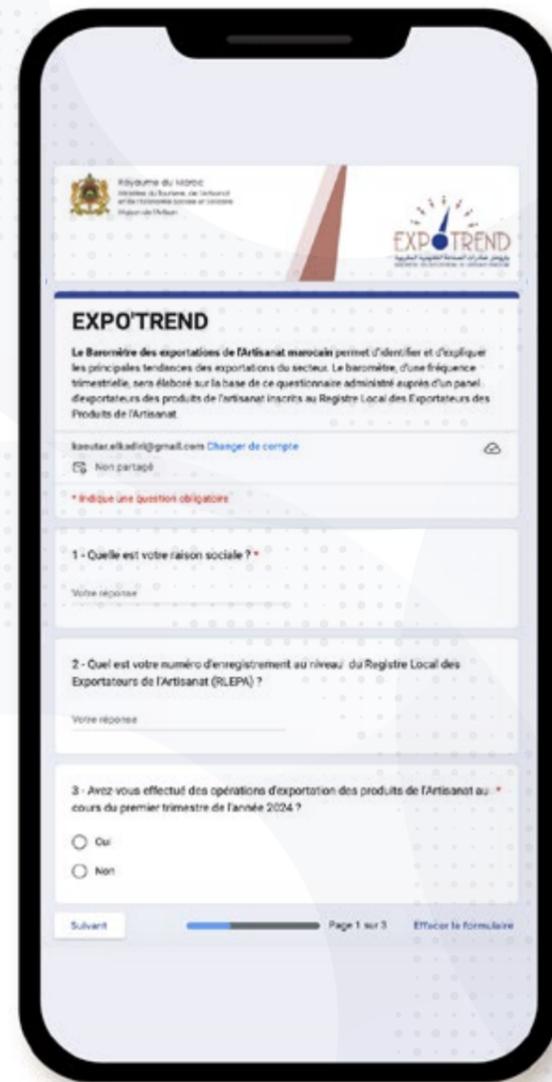
PREMIER BAROMÈTRE DES EXPORTATIONS DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MAROCAIN



Dans le cadre du nouveau système d'information des statistiques et du «Module Analytics» de la Maison de l'Artisan, un nouveau Baromètre des exportations de l'Artisanat marocain «Expo'Trend» permettant d'identifier et d'expliquer les principales tendances des exportations du secteur a été mis en place.

Ce baromètre, élaboré trimestriellement, est produit sur la base d'un questionnaire administré auprès d'un groupe d'exportateurs des produits de l'artisanat inscrits au [Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat «RLEPA»](#).

La première édition du baromètre «Expo'Trend» a été élaborée courant le 3^{ème} trimestre de l'année 2023.



4 - Parmi les éléments de la liste ci-après, expliquez la tendance négative (le cas échéant) observée durant ce premier trimestre de l'année 2024 ?

- Contexte juridique, réglementaire ou douanier
- Conjoncture économique des marchés cibles
- Notoriété du produit ou de la marque
- Environnement concurrentiel
- Coûts des matières premières
- Coûts de production
- Coûts de distribution
- Efforts en marketing et commercialisation
- Autre :

5 - Au-delà des facteurs susmentionnés, et en précisant la nature de la tendance (hausnière, baissière ou stagnation), avez-vous des éléments explicatifs supplémentaires à ajouter ?

6 - Globalement, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

- Tendance haussière
- Tendance baissière
- Stagnation

7 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Angleterre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Australie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etats-Unis d'Amérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hollande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Italie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Japon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8 - Au-delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les principaux marchés extérieurs auprès desquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

9 - Quels sont, selon vous, les principaux facteurs explicatifs de cette tendance prévisionnelle courant le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

10 - Globalement, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

- Tendance haussière
- Tendance baissière
- Stagnation

11 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Angleterre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Australie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etats-Unis d'Amérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hollande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Italie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Japon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12 - Au-delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les autres marchés extérieurs vers lesquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

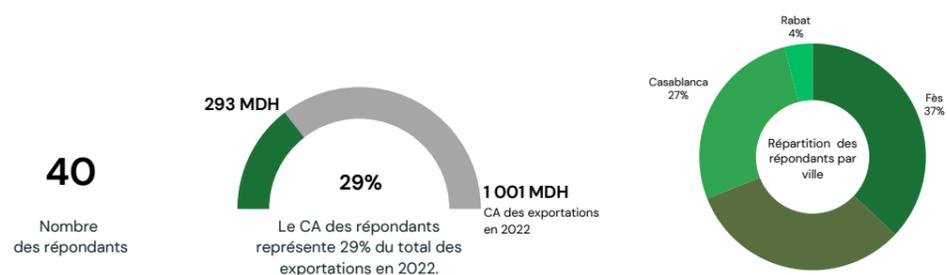
13 - Quels sont, selon vous, les principaux facteurs explicatifs de cette tendance prévisionnelle courant le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

Retour Envoyer Page 3 sur 3



BAROMÈTRE EXPO'TREND AU TITRE DU 3ÈME TRIMESTRE 2023

STRUCTURE DES RÉPONDANTS



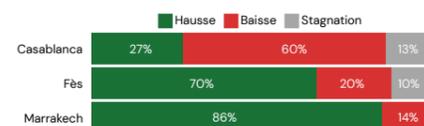
PERCEPTION DES EXPORTATEURS

PAR RAPPORT AUX PERFORMANCES DU 3ÈME TRIMESTRE 2023

Au 3ème trimestre 2023, 46% des répondants déclarent avoir constaté une baisse des exportations des produits de l'artisanat, tandis qu'une hausse a été constatée par 43% d'entre eux.



Selon les données recueillies auprès des répondants, une tendance haussière est fortement observée à Marrakech et Fès.

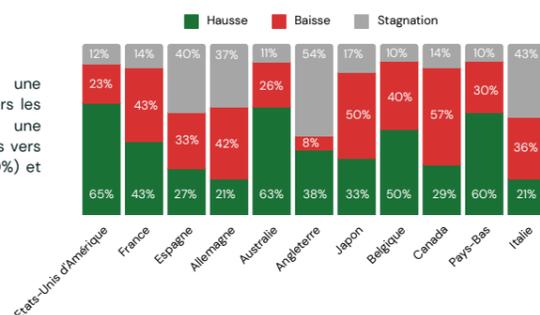


ANTICIPATIONS DES EXPORTATEURS

DES PRODUITS DE L'ARTISANAT POUR LE 4ÈME TRIMESTRE 2023

Globalement, pour le 4ème trimestre de l'année 2023, 56% des répondants anticipent une augmentation des exportations des produits de l'artisanat, tandis que 36% anticipent une baisse.

Les répondants anticipent une augmentation des exportations vers les États-Unis d'Amérique (65%) et une évolution positive des exportations vers l'Australie (63%), les Pays-Bas (60%) et la Belgique (50%).



Les répondants anticipent une baisse des exportations vers le Canada (57%), le Japon (50%), la France (43%) et l'Allemagne (42%).

FACTEURS EXPLICATIFS DES ANTICIPATIONS

DES EXPORTATIONS DES PRODUITS DE L'ARTISANAT POUR LE 4ÈME TRIMESTRE 2023

Les efforts en marketing et commercialisation ainsi que la notoriété du produit ou de la marque sont les facteurs mis en avant par les répondants anticipant une tendance haussière des exportations.

Les guerres/crises, les coûts de distribution et des matières premières sont les facteurs mis en avant par les répondants anticipant une tendance baissière des exportations.



2. PROGRAMMES D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS

Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire a lancé, à travers la Maison de l'Artisan, et en partenariat avec des acteurs de référence aux niveaux national et international, 3 nouveaux programmes d'appui à la compétitivité des acteurs de l'artisanat en date du 14 décembre 2023, à savoir :

- Le Programme d'Excellence
- Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs
- Le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs

Lesdits programmes ont notamment pour objectifs de :

- Favoriser le rayonnement et la notoriété des produits de l'artisanat à l'international.
- Accompagner la transformation de la chaîne de valeur des filières de l'artisanat.
- Favoriser la structuration des acteurs.
- Améliorer la performance opérationnelle des acteurs.
- Augmenter le chiffre d'affaires des opérateurs, notamment à l'export.
- Augmenter le chiffre d'affaires et promouvoir les exportations du secteur.

Dans ce sens, une capsule de présentation des trois programmes a été élaborée et mise en ligne au niveau des différents comptes de réseaux sociaux de la Maison de l'Artisan.



PROGRAMME D'EXCELLENCE

Le Programme d'Excellence a pour objectif de favoriser le développement des filières de l'artisanat, notamment à travers les éléments ci-après :

- Structuration des opérateurs et émergence d'acteurs locomotives reconnus.
- Modernisation, transformation des unités de production et amélioration de leur performance opérationnelle.
- Augmentation du chiffre d'affaires des bénéficiaires du programme.
- Augmentation du volume des exportations.
- Maillage entre les unités de production et les autres intervenants de leur écosystème (fournisseurs de matières premières, designers, institutions de recherche et développement, structures de formation, etc.).
- Dissémination accélérée des principes d'excellence vers l'ensemble de l'écosystème, à travers les opérateurs bénéficiaires et les experts mobilisés.
- Amélioration de la production tant au niveau des procédés que des outillages et machines utilisés.

Dans ce cadre, deux Centres d'Excellence portant sur les filières du « Tapis » et de la « Poterie & Céramique », qui représentent à elles seules plus de la moitié du chiffre d'affaires à l'export (55% des exportations en 2023), ont été mis en place dans un premier temps.

Lesdits centres proposent une offre de 30 services couvrant « l'Unité de Production », « le Capital Humain » et « le Produit ».

Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DEXCELLENCE.pdf>



Les deux Centres d'Excellence s'appuieront sur un réseau de partenaires, nationaux et internationaux, en mesure de répondre aux besoins collectifs et individuels des unités de production de chacune des filières. Ces partenaires sont aussi bien de la sphère publique (Institutions publiques, établissements académiques, établissements de formation, etc.) que de la sphère privée (Institutions financières, associations, bailleurs de fonds, experts, etc.).

Les Centres d'Excellence proposent une offre de services qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'excellence « end to end » à travers un « parcours d'excellence » articulé autour de 3 packages :

PACKAGE STRUCTURATION

destiné aux unités de production en phase d'amorçage de croissance

PACKAGE ACCÉLÉRATION

destiné aux unités de production en phase d'accélération du business ou de «scaling up»

PACKAGE TRANSFORMATION

destiné aux unités de production en phase de transformation (organisationnelle, numérique, processus métier, système d'information, etc.).

PACKAGE PARCOURS D'EXCELLENCE

combinant au moins deux des packages susmentionnés, permettant l'appui des unités de production pour la dissémination d'une approche d'excellence en termes d'approvisionnement, de production et de commercialisation, d'une part, et son accompagnement dans les différentes étapes de son cycle de vie, d'autre part.

Il est aussi entendu que les unités de production peuvent bénéficier de « services à la carte ». Il s'agit d'accéder directement à un ou à plusieurs services du Centre sans souscription aux packages susmentionnés. Les packages et services à la carte profiteront uniquement aux unités de production adhérentes aux Centres.

En outre, le Programme d'Excellence prévoit l'incubation de porteurs de projets dans les filières «Tapis» et «Poterie & Céramique». Il s'agit de porteurs de projets créatifs, innovants ou à forte valeur ajoutée pour lesdites filières.

PROGRAMMATION DE SOURCING TOUR

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser le développement du design au niveau des filières du «Tapis» et de «la Poterie & Céramique», deux Sourcing Tour ont été programmés par la Maison de l'Artisan afin de mettre en relation des unités de production des filières «Tapis» et «Poterie & Céramique» avec des designers de renom. Ces deux opérations ont profité à 13 opérateurs.

Sourcing Tour pour la filière « Tapis » avec le designer Sebastien Herkner



Sourcing Tour pour la filière « Poterie & Céramique » avec le Groupe Ames



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs vise à promouvoir les exportations du secteur de l'artisanat, notamment à travers un accompagnement « end to end » des exportateurs. Il propose 18 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'export. Ces services sont articulés autour de 2 principaux axes :

Axe 1 : Préparation à l'export

- Information / Sensibilisation
- Accès aux données
- Appui technique et logistique
- Appui à la protection de la propriété intellectuelle

Axe 2 : Go to Market

- Formation
- Appui à l'adhésion aux Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export
- Veille stratégique
- Participation aux foires et salons

Pour plus d'informations, consultez le catalogue du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNEMENT-DES-EXPORTATEURS.pdf>



Les services du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'articulent autour des 7 principales étapes du parcours des exportateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :



La mise en place du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des exportateurs du secteur. Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, transporteurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Exportateurs au titre de la première année d'implémentation

Au titre de la première année d'implémentation, le Programme d'Accompagnement des Exportateurs prévoit l'accompagnement de

30 exportateurs du secteur à travers l'offre de service ci-après :

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan au niveau international.
- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.
- Participation à un sourcing tour à l'international (format B2B).
- Prise en charge des frais de la première année d'adhésion à une association professionnelle d'accompagnement à l'export permettant de bénéficier d'un certain nombre

de services gratuitement ou à des conditions préférentielles. Il s'agit notamment de :

- Le référencement sur une vitrine virtuelle promotionnelle.
- L'accès à des parcours de formation gratuitement ou à des tarifs préférentiels.
- L'accompagnement à l'identification des prospects, préparation et qualification de bases de données de prospects, organisation de programmes de rendez-vous, organisation d'actions promotionnelles à l'international, etc.
- L'accès à des informations favorisant la prise de décision portant notamment sur les marchés internationaux, le commerce extérieur et les accords de libres échanges.

- Accompagnement par un cabinet de conseil pour l'élaboration d'une stratégie «sur mesure» pour favoriser l'accès aux marchés extérieurs et le développement à l'international.
- Accès à un Programme de formation «Gestionnaire Export Confirmé» portant sur les techniques du classement douanier, les règles de détermination de l'origine, les Régimes Economiques en Douane (RED) et le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA).

- Formation portant sur la « Décarbonation et énergie propre » notamment en ce qui concerne les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Union Européenne pour les exportations marocaines.
- Assistance technique « sur mesure » pour favoriser la transformation digitale.
- Accès à un dispositif avancé de veille stratégique et concurrentielle.
- Accès à des données « sur mesure » portant sur les marchés ou les filières de l'artisanat marocain.
- Accompagnement pour la certification et la labélisation des produits.



**LANCEMENT DE LA PHASE PILOTE
DU PROGRAMME**

5

ACTEURS ACCOMPAGNÉS

dont 4 primo-exportateurs
et 1 exportateur confirmé

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRÉGATEURS

Le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs de l'artisanat propose 12 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'agrégation. Ces services sont articulés autour de 3 axes :

Axe 1 : Préparation à l'agrégation

- Formation
- Construction du réseau d'agrégation
- Appui à l'accès au financement

Axe 2 : Pilotage et développement du projet d'agrégation

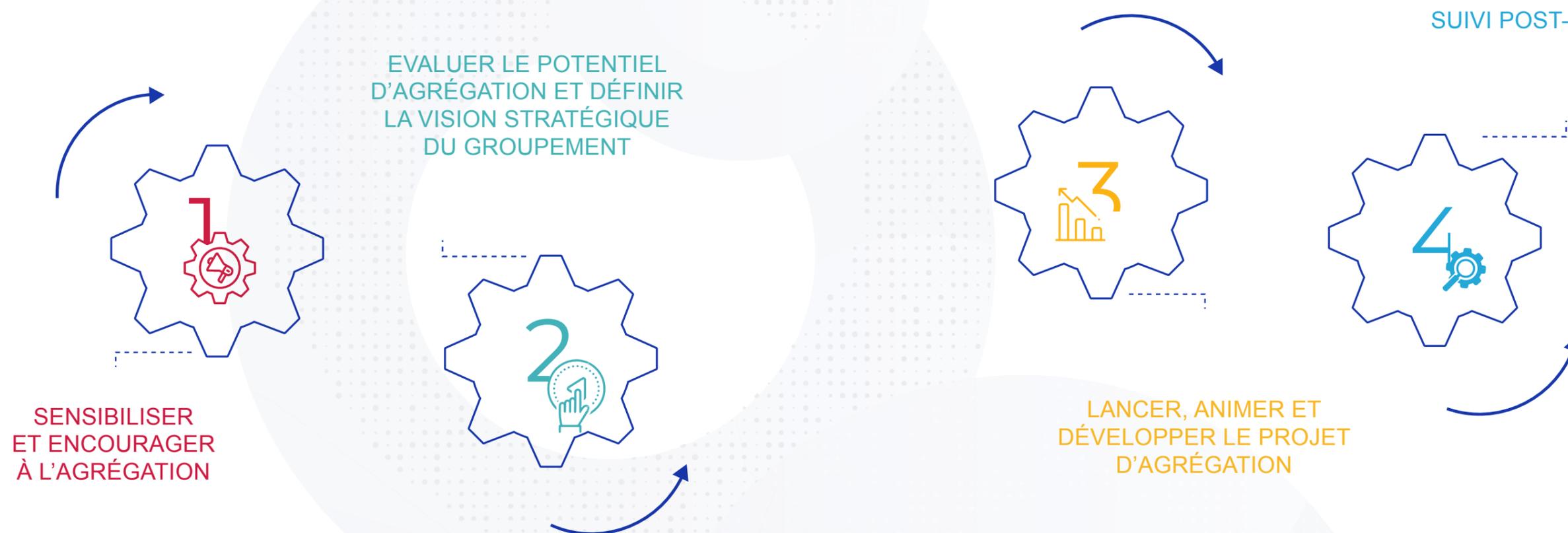
- Approvisionnement
- Appui à l'accès au financement
- Appui technique et logistique

- **Agrégation** : Toute forme d'organisation fondée sur le regroupement volontaire d'acteurs dénommés « agrégés » par un « agrégateur » autour d'un projet d'agrégation (ex: Coopérative, Groupement de Coopératives, Groupement d'Intérêt Économique (GIE), Cluster, etc.).
- **Agrégateur de production** : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement coopératives, GIE, Entreprise, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer les capacités de production du groupement.
- **Agrégateur de commercialisation** : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement de coopératives, GIE, Entreprise, Concept Store, Plateforme Digitale, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer la force de vente du groupement sur le marché national et/ou international.

Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNE-MENT-DES-AGREGATEURS.pdf>





Les services du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'articulent autour des 4 principales étapes du parcours des agrégateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :

La mise en place du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des acteurs du secteur et le développement de la production.

Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, apporteurs d'affaires, investisseurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs au titre de la première année d'implémentation

Au titre de la première année d'implémentation, le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs prévoit l'accompagnement de 20 agrégateurs du secteur à travers l'offre de service ci-après :

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan aux niveaux national ou international.
- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.



- Participation aux rencontres B2B.
- Accompagnement par un cabinet de conseil pour l'élaboration d'une stratégie «sur mesure» pour favoriser le développement de la production et/ou de la commercialisation.
- Assistance technique pour favoriser l'accès au financement.
- Accompagnement technique pour favoriser la digitalisation.
- Formation portant sur les techniques de montage et de pilotage de projets d'agrégation dans le secteur de l'artisanat.
- Accès à des données «sur mesure» portant sur les marchés et les produits de l'artisanat.



**LANCEMENT DE LA PHASE PILOTE
DU PROGRAMME**

3

ACTEURS ACCOMPAGNÉS

dont 2 agrégateurs de production
et 1 agrégateur de commercialisation



3. COOPÉRATION & PARTENARIAT

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser le rayonnement des produits de l'artisanat marocain au niveau international et l'amélioration de la compétitivité des acteurs du secteur, 10 conventions et contrats de partenariat ont été signés courant l'année 2023 avec des acteurs de référence aux niveaux national et international. Il s'agit de :

Au niveau national :

- Université Mohammed VI Polytechnique
- Royal Air Maroc (RAM)
- Académie des Arts Traditionnels
- Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)
- Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CTTH)
- Association StartUp Maroc
- UPS Maroc
- Fédération des Chambres d'Artisanat (FCA)

Au niveau international :

- Association Label Step en Suisse
- Faenza Art Ceramic Center en Italie



Ces différentes conventions et contrats de partenariat, intervenant essentiellement dans le cadre de la mise en place des programmes d'appui à la compétitivité des acteurs (Programme d'accompagnement des exportateurs, Programme d'accompagnement des agrégateurs et Programme d'excellence), visent notamment à :

- La promotion des exportations du secteur de l'artisanat.
- L'application de tarifs préférentiels au transport international des produits de l'artisanat.
- Le déploiement de formation techniques et managériales.
- La certification à l'international des produits de l'artisanat.
- Le développement d'un artisanat de niche, notamment dans le cadre de la céramique artistique.
- L'organisation de sourcing tours et de mise en relation avec les prescripteurs d'ordre et acheteurs professionnels.
- L'accompagnement des acteurs pour favoriser l'élaboration des stratégies marketing et commerciale, l'accès au financement, le développement de la commercialisation en ligne, etc.
- L'incubation des nouveaux projets à fort intérêt pour le secteur.
- La Recherche & Développement.

CHIFFRES CLÉS

DES ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES
DE LA MAISON DE L'ARTISAN



8

MARCHÉS



25%

SALONS
PROFESSIONNELS



204

MARQUES



70%

ENTREPRISES
D'ARTISANAT

4. PROMOTION & SPONSORING

a. Promotion de l'Artisanat

Dans le cadre de ses efforts déployés pour favoriser la notoriété des produits de l'artisanat marocain et améliorer l'accès des opérateurs du secteur aux marchés extérieurs afin de promouvoir les exportations, la Maison de l'Artisan a pris part à un certain nombre d'événements promotionnels d'envergure courant l'année 2023.

Il s'agit essentiellement de salons professionnels permettant de favoriser la mise en relation des opérateurs marocains avec des prescripteurs, acheteurs professionnels et donneurs d'ordre.

Cette nouvelle orientation s'inscrit dans l'esprit de la nouvelle stratégie de développement du secteur permettant de favoriser l'accompagnement des acteurs du secteur à travers le développement du Business matchmaking.



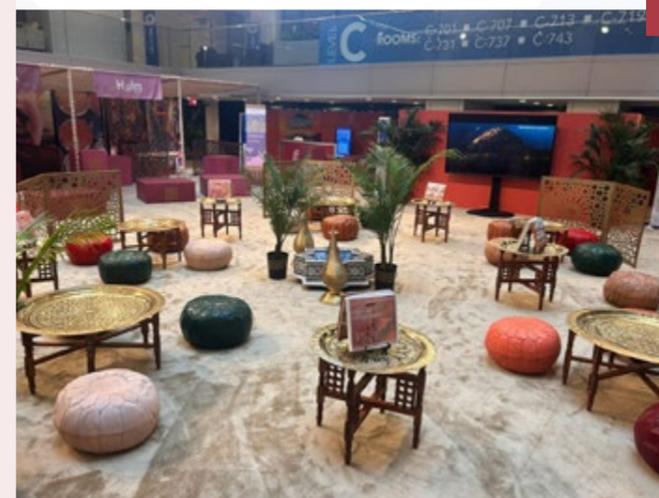
Le Salon Mondial du Tapis et des revêtements de sols «DOMOTEX» organisé à Hanovre du 12 au 15 janvier ayant accueilli 18162 visiteurs.



Le Salon AMBIENTE organisé à Frankfurt du 3 au 7 février ayant accueilli 154 000 visiteurs.



Assemblés Annuelles «Spring Meetings» du FMI et de la Banque Mondiale à Washington du 10 au 16 avril.



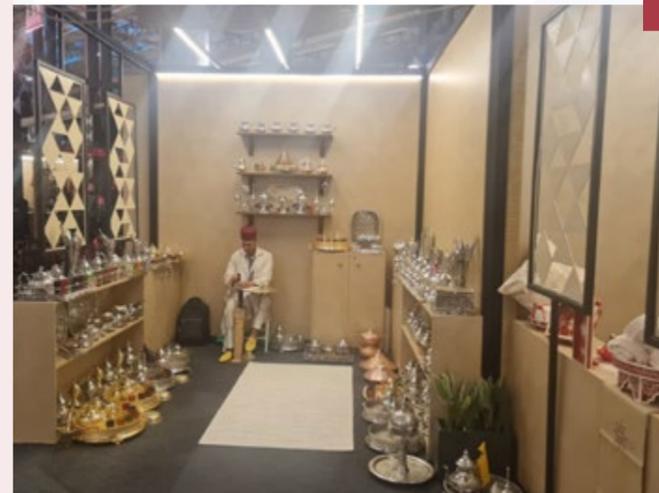
Le Salon International du meuble «Del Mobile» organisé à Milan du 18 au 23 avril ayant accueilli 307 418 visiteurs.



Le Salon de l'Ameublement contemporain haut de gamme «ICFF» organisé à New York du 21 au 23 mai ayant accueilli 13 000 visiteurs.



La Foire de Paris organisée du 27 avril au 8 mai ayant accueilli 407 000 visiteurs.



La Semaine Internationale de l'Artisanat organisée à Ryad, du 6 au 12 juin.

Le Salon « NY NOW » organisé à New York du 13 au 16 Août ayant accueilli 25 000 visiteurs.



Le Salon « Maison et Objet » organisé à Paris du 07 au 11 septembre ayant accueilli 60 000 visiteurs.

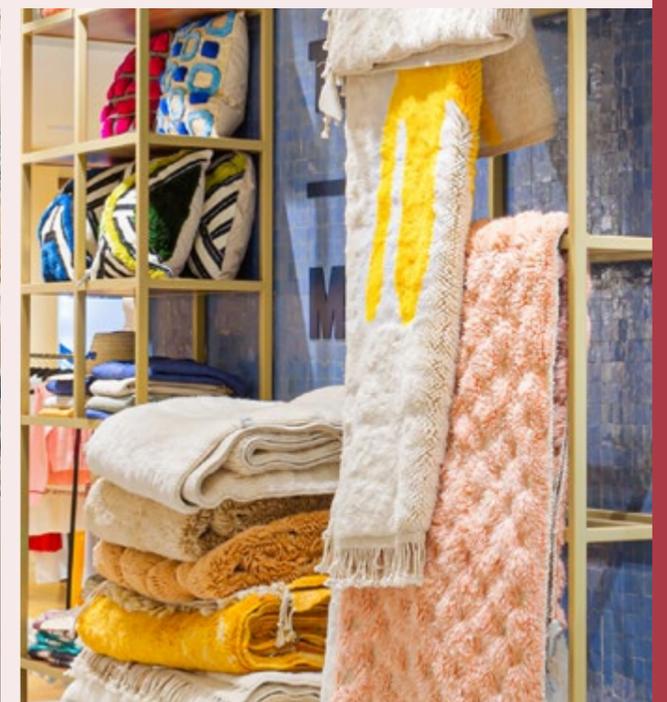


ORGANISATION D'UNE OPÉRATION DE COMMERCIALISATION AVEC GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN À PARIS

Le développement des partenariats commerciaux occupe une place centrale dans la stratégie de développement du secteur de l'artisanat. A cet effet, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire et la Maison de l'Artisan ont signé un accord de partenariat avec Galeries Lafayette Haussmann à Paris, et ce, en marge de la 7^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat organisée à partir du 5 décembre 2022 à Marrakech Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste.

Ainsi, pour la première fois, une opération de commercialisation a été organisée courant l'année 2023 à Galeries Lafayette Haussmann à Paris (du 5 avril au 28 mai) pour favoriser le rayonnement de l'artisanat marocain.

En marge de cette opération, plusieurs ateliers de l'artisanat ont été organisés portant notamment sur le feutre de laine, la peinture sur céramique et la broderie sur osier.



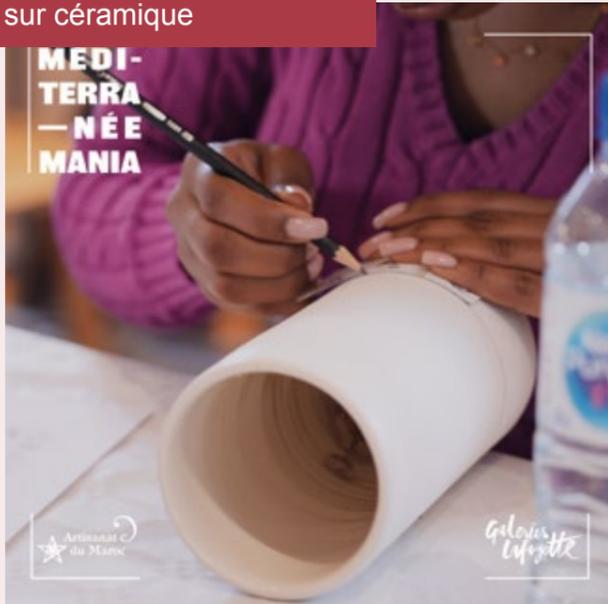
Atelier 1 : Feutre de laine



Atelier 3 : Broderie sur osier



Atelier 2 : Peinture sur céramique



ORGANISATION D'UNE OPÉRATION DE COMMERCIALISATION À EL CORTE INGLES DE LISBONNE

Dans le même sens, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire et la Maison de l'Artisan ont signé un accord de partenariat avec El Corte Ingles de Lisbonne, et ce, en marge de la 7^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat organisée à partir du 5 décembre 2022 à Marrakech Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste.

Ainsi, pour la première fois, une opération de commercialisation a été organisée courant l'année 2023 à El Corte Ingles de Lisbonne (du 2 au 26 novembre).





MANO SOBRE MANO

Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, la Maison de l'Artisan, l'Ambassade du Royaume du Maroc en Espagne et la Casa Árabe à Madrid, une exposition des produits de l'Artisanat d'Art, «**Mano Sobre Mano**», a été organisée à la Casa Árabe à Madrid du 3 mars au 23 juillet.

Cette exposition se voulait être une plateforme de découverte et d'hommage de la créativité des maîtres-artisans marocains.

En effet, elle visait à mettre en avant le savoir-faire artisanal marocain dans toute sa diversité, sa richesse et son originalité à travers des collections de bijoux, caftans, mosaïque, zellige, broderie, tissage, poterie-céramique, tapis, objets en cuir, damasquinerie et accessoires en bois de vingt-trois maîtres artisans, designers et enseignes d'artisanat qui ont exposé leurs créations dans ce lieu emblématique chargé d'histoire au cœur de la capitale espagnole.

En marge de cette exposition, un atelier d'artisanat portant sur la broderie a été organisé.



Atelier de la broderie

PROMOTION DE L'ARTISANAT D'ART



PROMOTION DE L'ARTISANAT D'ART

La Maison de l'Artisan a participé au titre de l'année 2023 à trois principaux événements nationaux.

Le Trophée Hassan II du Golf organisé du 09 au 11 février 2023 à Rabat.



Le Salon Cremai organisé à El Jadida du 17 au 21 mai ayant accueilli 20 500 visiteurs.



Assemblées Annuelles organisées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale du 9 au 15 octobre à Marrakech.

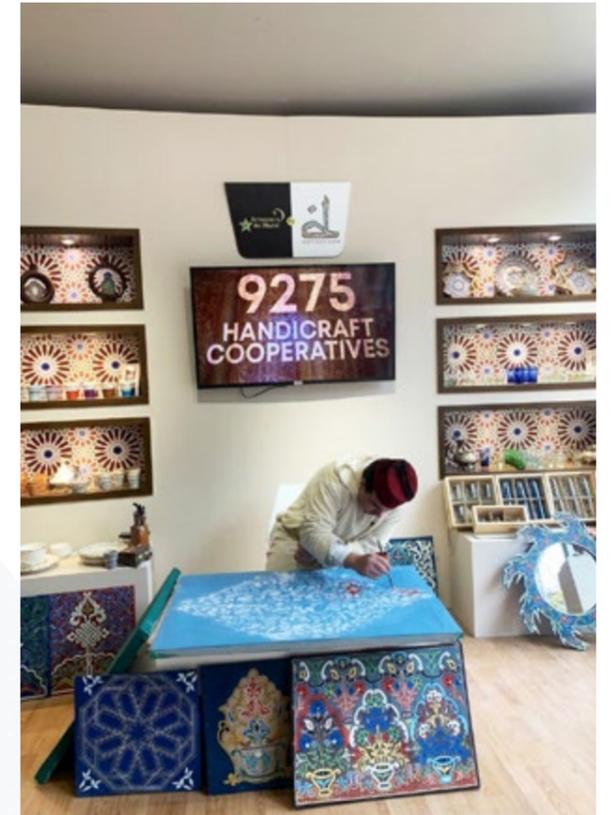


b. Sponsoring

La Maison de l'Artisan a sponsorisé un certain nombre d'événements au niveau national. Il s'agit du :

- Salon du Cheval d'El Jadida
- Festival International du Film de Marrakech
- Trophée Hassan II du Golf à Rabat

En sus, la Maison de l'Artisan a sponsorisé un certain nombre d'événements organisés par des associations et fondations locales et nationales. La sélection de ces dernières s'est faite suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) publié au niveau du site web de la Maison de l'Artisan et de ses différents comptes sociaux.



5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Refonte du dispositif de communication digitale

La communication digitale occupe une place prioritaire dans la stratégie de développement de la Maison de l'Artisan dans la mesure où elle constitue un levier important pour favoriser la visibilité et la notoriété de la marque «Morocco Handmade» et des différents produits de l'artisanat, aussi bien aux niveaux national qu'international.

A cet effet, la Maison de l'Artisan a mis en place un nouveau dispositif de communication digitale. Courant l'année 2023, les actions entreprises peuvent être résumées comme suit :

- Création de contenu « propre » : reel, capsules, vidéos, posts statiques, etc.
- Collaboration avec des créateurs de contenu nationaux et internationaux.
- Achat d'espaces sur des plateformes digitales.



X (TWITTER)
522 followers

RESEAUX SOCIAUX
de la Maison de l'Artisan

Facebook
85,8 k followers

TIKTOK
1176 followers



INSTAGRAM
22,9 k followers



YOUTUBE
2,04 K abonnés

RESEAUX SOCIAUX DE LA MAISON DE L'ARTISAN



maison_delartisan



maison_delartisan



maison_delartisan



PRODUCTION DE CAPSULES



Capsule de présentation portant sur le tapis



Capsule de présentation portant sur la selle



**PROGRAMME DE RÉHABILITATION
ET D'ÉQUIPEMENT DES ATELIERS
DE L'ARTISANAT TOUCHÉS PAR LE
SÉISME AL HAOUZ**

KEUN

GREAT ESCAPES AFRICA

HAYJE
LANTZ

TASCHEN

VI. PROGRAMME DE RÉHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES ATELIERS DE L'ARTISANAT TOUCHÉS PAR LE SÉISME AL HAOUZ

Suite au séisme survenu le 8 septembre 2023, et en application des Hautes orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et la Maison de l'Artisan se sont mobilisés pour la réhabilitation, la reconstruction et l'équipement des ateliers privés de l'artisanat touchés par le séisme d'Al Haouz.

A cet effet, la Maison de l'Artisan a mandaté des experts (architectes, bureaux d'études et laboratoires) afin de recenser et de réaliser l'expertise technique des ateliers d'artisanat touchés par le Séisme d'Al Haouz. A l'issue de la phase de recensement, **3549 ateliers d'artisanat** ont été identifiés dans les préfectures et provinces de Marrakech, Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Ouarzazate.

Les artisans recensés et dont les ateliers expertisés ont été impactés par le séisme d'Al Haouz pourront bénéficier d'une subvention de l'État pour la reconstruction ou la réhabilitation de leurs ateliers en fonction du niveau des dégâts et d'une subvention pour remplacer l'équipement et l'outillage détruit, défectueux ou endommagé, en fonction du niveau de perte des équipements. Il sied de noter que le déblocage de ladite subvention se fera en 3 tranches.

Il est à signaler que la Maison de l'Artisan a mis en place une campagne de communication qui lui a permis d'approcher et de sensibiliser les artisans par rapport au processus de demande de la subvention de l'Etat.

Dans ce sens, une capsule de sensibilisation sur le Programme de réhabilitation et d'équipement des ateliers de l'artisanat touchés par le séisme Al Haouz a été élaborée et mise en ligne au niveau des différents comptes de réseaux sociaux de la Maison de l'Artisan.





**GOUVERNANCE
ET DÉVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL**

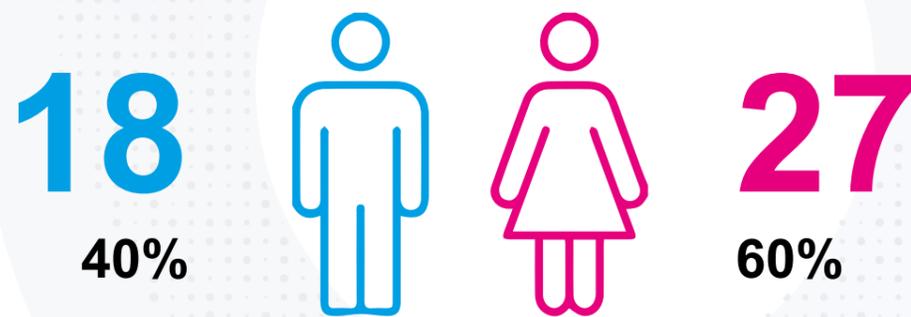
1. RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Dans le cadre de la mise en place de sa refonte organisationnelle et du renforcement de l'équipe de la Maison de l'Artisan avec des compétences clés, plusieurs appels à candidature ont été lancés au titre de l'année 2023.

Au total, 12 candidats ont été retenus pour les différents postes de responsabilité lancés. Aussi, la Maison de l'Artisan a recruté 4 nouvelles ressources dont 2 administrateurs 2^{ème} grade et 2 techniciens 4^{ème} grade.

Opération	Poste	Nombre de postes	Total
Nomination	Directeur	01	12
	Chargé de mission	01	
	Chefs de département	05	
	Chefs de service	05	
Recrutement	Administrateurs 2 ^{ème} grade	02	04
	Techniciens 4 ^{ème} grade	02	
Total général			16

Ainsi, le personnel de la Maison de l'Artisan a compté 45 collaborateurs au 31 décembre 2023, dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes avec une moyenne d'âge de 43 ans et une ancienneté moyenne de 12 ans.



2. AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION

a. Amélioration de la Gouvernance

En 2023, la Maison de l'Artisan a organisé trois réunions du Conseil d'Administration et cinq réunions du Comité de Gestion. Par ailleurs, et en alignement avec le Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance, la Maison de l'Artisan a mis en place un Comité d'Audit en juillet 2023.

Le Conseil d'Administration a programmé 3 réunions courant l'année 2023 :

- Une réunion le 18 juillet 2023.
- Une réunion le 19 octobre 2023.
- Une réunion le 27 décembre 2023.

Par ailleurs, la réunion du Conseil d'Administration de la Maison de l'Artisan ayant été programmée le 19 octobre 2023 vient en exécution des Hautes Instructions Royales visant à prendre des mesures urgentes au profit des populations touchées par le séisme d'Al Haouz et en application des décisions de la Commission Interministérielle en charge du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au séisme d'Al Haouz. Dans le cadre de cette réunion, le Conseil d'Administration a mandaté la Maison de l'Artisan pour participer au déploiement dudit programme pour sa partie relative à la réhabilitation, la reconstruction et l'équipement des ateliers privés de l'artisanat touchés par le séisme d'Al Haouz.

Aussi, le Comité de Gestion de la Maison de l'Artisan s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2023. Quant au Comité d'audit, une première réunion a été organisée le 13 décembre 2023.

Elaboration d'un Plan d'amélioration de la Gouvernance

La Maison de l'Artisan veille au déploiement du Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance des entreprises et établissements publics (EEP). A cet effet, elle a élaboré un nouveau Plan d'amélioration de la Gouvernance articulé autour des axes ci-après :

Relation Etat-MDA
(l'Etat stratège, l'Etat contrôleur)

Rôle et responsabilités de
l'Organe de Gouvernance :
Conseil d'Administration
de la MDA

Transparence et diffusion
de l'information

Relations avec les
parties prenantes et leur
traitement équitable

Gouvernance de la Maison de l'Artisan

Le Conseil d'Administration, présidé par le Ministre chargé de l'Artisanat ou son représentant, est composé des membres suivants :

- Le ministre chargé de l'intérieur ou son représentant.
- Le ministre chargé des affaires étrangères ou son représentant.
- Le ministre chargé des finances ou son représentant.
- Le ministre chargé du tourisme ou son représentant.
- Le ministre chargé des affaires culturelles ou son représentant.
- Le président de la Fédération des Chambres d'Artisanat.
- Trois représentants des chambres d'artisanat.
- Trois représentants des associations professionnelles nommés par arrêté de l'autorité gouvernementale chargée de l'artisanat.

Ledit Conseil se réunit deux fois par an afin de présenter le bilan des réalisations et discuter le plan d'actions proposé et le valider.

Le Comité de Gestion, présidé par le Ministère de tutelle, est composé des membres suivants :

- Un Membre de la Fédération des Chambres d'Artisanat.
- Un Membre de la Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA).
- Un Représentant du Ministère des Finances.
- Le Directeur Général de la Maison de l'Artisan en sa qualité de rapporteur.

b. Modernisation des outils de gestion

Dans le cadre de la modernisation de ses outils de gestion, la Maison de l'Artisan a souscrit à plusieurs solutions permettant d'optimiser l'environnement de travail de ses collaborateurs et d'améliorer leur productivité (dispositifs bureautiques, outils de data analytics et de business intelligence, etc.).

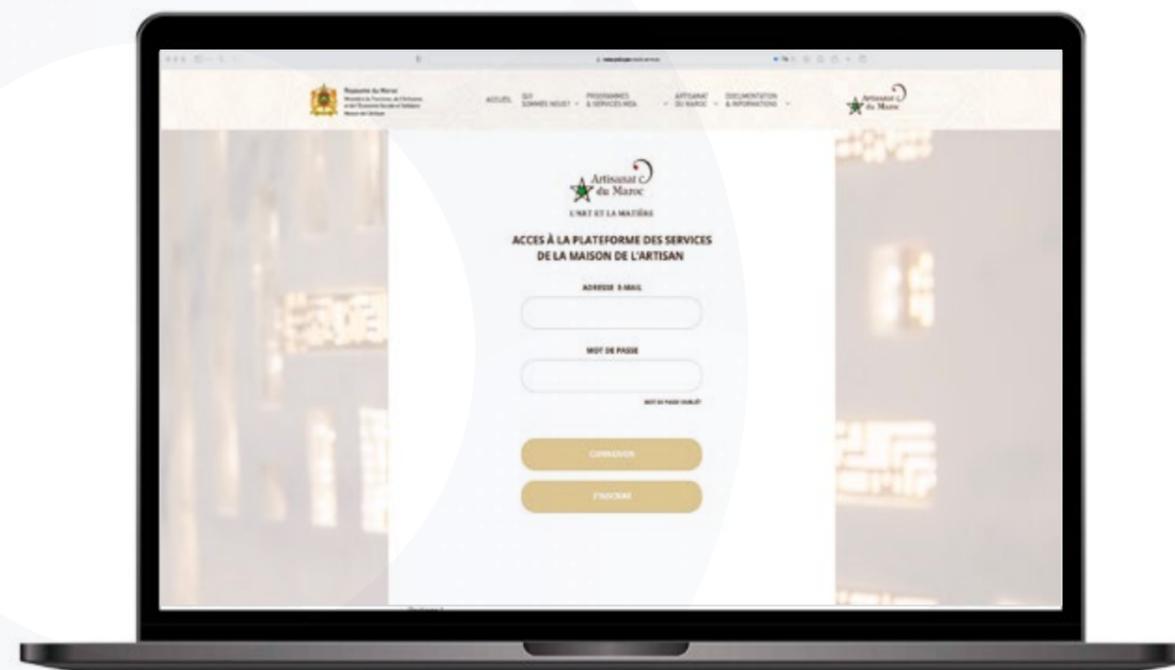
Dans le même sens, la Maison de l'Artisan a procédé au renouvellement et à la modernisation de son parc informatique.



3. DIGITALISATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Dans le cadre du développement de la digitalisation de la Maison de l'Artisan, une nouvelle plateforme de services en ligne a été mise en place en décembre 2023 concomitamment avec le lancement des trois nouveaux programmes d'appui à la compétitivité des acteurs de l'artisanat, à savoir le Programme d'accompagnement des exportateurs, le Programme d'accompagnement des agrégateurs et le Programme d'excellence.

Cette nouvelle plateforme a pour principaux objectifs d'améliorer l'accès des opérateurs à l'offre de services de la Maison de l'Artisan, la dématérialisation et la simplification du processus de candidature aux différents événements promotionnels et l'accès à des bases documentaires.



<https://www.mda.gov.ma/e-services>



SITUATION COMPTABLE
ET FINANCIERE

VII. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE



**BUDGET
D'EXPLOITATION
44,40 MDH***

* Dont 27 MDH pour les dépenses liées au chantier de déploiement de l'AMO



**BUDGET
D'INVESTISSEMENT
146,66 MDH***

* Dont 20 MDH pour le déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au séisme d'Al-Houz

a. Exécution du budget de la Maison de l'Artisan

Le budget de la Maison de l'Artisan au titre de l'exercice 2023 a été approuvé le 24/01/2023.

Les réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2023, peuvent se résumer comme suit :

En termes de ressources (en MDH) :

Ressources	2022			2023		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation %	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation %
Recettes propres	2,70	1,48	55%	1,50	1,71	114%
Subventions de fonctionnement	40	39,36	98%	40,00	39,19	98%
Subventions d'investissement	91,50	91,50	100%	60,69	60,69	100%
Disponible de l'exercice précédent	100,90	100,90	100%	88,87	88,87	100%
Total	235,09	233,23	99%	191,06	191,06	100%

En termes de dépenses (en MDH) :

Budget d'Investissement	Budget 2022	Engagement fin 2022	Paiement à fin 2022	Engagement 2022 (%)	Budget 2023	Engagement fin 2023	Paiement fin 2023	Engagement 2023 (%)
Budget d'exploitation dont :	78,19	56,53	34,54	72%	44,40	28,73	22,47	65%
Dépenses liées au chantier déploiement de l'AMO au profit des artisans	42,92	34,40	15,62	80%	26,78	16,44	11,43	61%
Charges de personnel	17,57	10,98	10,07	62%	17,62	12,28	11,04	70%
Total Budget d'investissement	156,90	88,66	46,15	57%	146,66	111,19	60,36	75%
Promotion et communication	55	41,55	21,65	76%	51,05	46,70	37,85	91%
Accompagnement des Acteurs	62	22,11	0,01	36%	44,50	25,44	0,41	57%
Sponsoring et partenariat	34,70	24,15	24,15	70%	25,00	21,16	21,10	85%
Participation au déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des territoires sinistrés suite au Séisme d'Al-houz					20,00	17,00	8,60	87%
Immobilisations (SUPPORT)	5,20	0,85	0,30	16%	6,11	0,48	0,38	7%
Total Budget	235,09	145,19	80,69	62%	191,06	139,93	90,83	73%

Ainsi, en matière de réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2023, il ressort ce qui suit :

- Les ressources de la Maison de l'Artisan au titre de l'exercice 2023 ont été d'un montant de 191,06 MDH (contre 235,09 MDH au titre de 2022) : 32% de ces ressources proviennent du Budget Général de l'Etat, 21% proviennent de la taxe parafiscale à l'importation (TPI) et près de 47% de la trésorerie de fin d'exercice.
- Les paiements ont atteint 90,83 MDH sur des engagements de 139,93 MDH, soit un taux de paiement de 64%. A noter que le taux de paiement du budget d'investissement a atteint 61%.

b. Performances financière et économique à fin 2023

Le total du bilan de la Maison de l'Artisan au titre de l'exercice 2023 s'élève à 307 MDH contre 332 MDH en 2022, enregistrant ainsi une diminution de près de 7,72%.

Les grandes masses du bilan de l'exercice 2023 se présentent comme suit (en DH) :

ACTIF	2023	2022	Variation 23/22	PASSIF	2023	2022	Variation 23/22
Actif immobilisé	160.208.485,71	148.624.504,87	11.583.980,84	Financement permanent	289.083.960,43	282.980.470,27	6.103.490,16
Actif circulant	25.648.274,31	24.363.826,37	1.284.447,94	Passif circulant	18.115.661,17	49.945.944,29	-31.830.283,12
Trésorerie active	121.342.861,58	159.938.083,35	-38.595.221,77	Trésorerie passive			
TOTAL	307.199.621,60	332.926.414,59	-25.726.792,99	TOTAL	307.199.621,60	332.926.414,56	-25.726.792,9

L'analyse bilancielle fait ressortir les éléments suivants :

- Le montant de l'actif immobilisé net est passé de 148,6 MDH à 160,2 MDH soit une hausse de 11,6 MDH. Cette augmentation est justifiée principalement par le gain dégagé en 2023 suite à la baisse des dotations aux amortissements. En effet, les dotations aux amortissements des immobilisations ont reculé de 74 MDH à 64 MDH, soit un écart de 10 MDH.
- Le poste « Actif circulant » s'élève à 25,6 MDH en 2023 contre 24,4 MDH en 2022, soit une hausse de 1,2 MDH. Cette hausse est due principalement à la compensation entre:
 - La hausse du crédit de la TVA structurel pour une valeur de 5.856 KDH.

- La baisse de la TVA récupérable pour une valeur de 3.206 KDH, et ce, suite à l'impact de l'apurement des comptes des fournisseurs soldés en 2022 et du règlement en 2023 de plusieurs dettes anciennes (12 MDH TTC).
- Le poste « Trésorerie- Actif » qui s'élevait à 160 MDH fin 2022 a connu une baisse de 38,5 MDH en passant à 121,5 MDH fin 2023. Ceci est dû au :
 - Règlement important courant 2023 d'une bonne partie de ses dettes fournisseurs dont le solde est passé de 39 MDH en 2022 à 10 MDH fin 2023.
 - Règlement de l'échéance de 4 MDH relative au protocole d'accord signé avec la Direction Générale des Impôts.
- Le financement permanent qui s'est amélioré de 10,2 MDH est justifié par le bénéfice net dégagé en 2023 à concurrence de 10,2 MDH contre une perte dégagée de 5,8 MDH en 2022, et ce, suite aux :
 - Apurements et assainissements des différent comptes des fournisseurs.
 - Pénalités de la TVA relatives aux crédits de la TVA issus du dépôt des déclarations fiscales rectificatives au titre des années allant de 2019 à 2022.
- La baisse du solde du passif circulant de 32 MDH (50 MDH en 2022 contre 18 MDH en 2023) est justifiée comme cité ci-dessus par :
 - L'apurement des comptes des fournisseurs et du règlement important des dettes anciennes.
 - Le paiement de la dernière échéance de 4,5 MDH relative au protocole d'accord signé conjointement avec la DGI.

Les grandes masses du Compte des Produits et Charges (CPC) au 31/12/2023 se présentent comme suit (en DH) :

DESIGNATION	2023	2022	VARIATION (%)
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	32.663.956,81	33 378 772,40	-2.14%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	87.419.106,89	103 779 338,09	-15.77
RESULTAT FINANCIER	2.587.045,95	2.057.072,83	25.76%
RESULTAT NON COURANT	64.769.541,14	51.638.453,22	25.42%
IMPOT SUR LE RESULTAT	2.321.828,00	158.024,00	1369.2%
RESULTAT NET	10.279.609,01	-5.810.859,31	276.56%

Il est à signaler que l'amélioration du résultat de l'exercice 2023 par rapport à celui de 2022 s'explique notamment par l'augmentation de 25,42% du résultat non courant (13,13 MDH) par rapport à l'exercice 2022.







Artisanat
du Maroc

MAISON DE L'ARTISAN

Tél. : +212 (0)5 37 68 60 08/10/38
Fax : +212 (0)5 37 68 60 21
E-mail : maisonartisan@mda.gov.ma
Web : www.mda.gov.ma

